

Information

La Communauté de communes du Pays de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois s'est attachée à respecter la démarche qualité préconisée par le Conseil général pour vous proposer 28 circuits de randonnée répartis sur 3 secteurs : Canal, Brière et Briwet



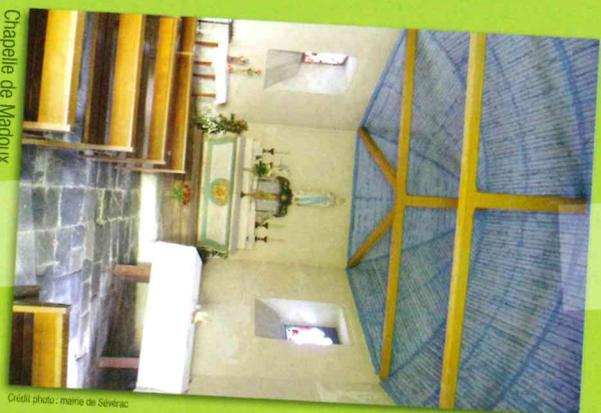
Secteur Canal : Sévérac - Saint-Gildas-des-Bois - Guenrouët

Pour aller plus loin

Vous pouvez prolonger cette balade en parcourant le :
- Circuit de Saint-Nervin (12,5 km)

Le bon randonneur

Respectons les espaces naturels et protégés
Restons sur les sentiers balisés
Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets
Respectons la flore
Respectons la faune sauvage et la tranquillité des troupeaux
Respectons le code de la route
Gardons les chiens en laisse
Revenons les clôtures et les barrières



Chapelle de Madoux

Credit photo : marie de Sévérac

Marais et châteaux Sévérac



16,5 km  4h00

De novembre à mai
variante à emprunter de novembre à mai

variante pour cavaliers et VTTistes

Parking de la pharmacie

Accès dans le bourg de Sévérac, rue des Landes du bourg.

Office de Tourisme du Pays de Pont-Château-St-Gildas-des-Bois
17 rue des Forges
44530 Saint-Gildas-des-Bois
02 40 01 40 10
www.pontchateau-saintgildasdesbois.com
otsi@cc-paysdepontchateau.fr



À voir en chemin...

Astronomie

Où n'a jamais rêvé de voyager de planète en planète ? En 2009, à l'occasion de l'Année Mondiale de l'Astronomie, l'association Voyager 3 astronomie a mis en place une maquette réalisée permettant d'effectuer un tel voyage... tout en restant confortablement sur terre. L'observatoire Bretagne Atlantique, localisé à Sévérac et équipé d'une coupole de 5 mètres, définit le centre du système solaire. Les planètes sont placées en respectant les distances par rapport à notre étoile. De cette façon, les planètes telluriques, de nature similaire à la Terre, sont localisées dans le bourg de la commune. À Sévérac, partez à la recherche de Mercure, Venus, la Terre, Mars et Jupiter. Plus éloignez-vous de quelques kilomètres pour voir Saturne à Saint-Gildas-des-Bois, Uranus à Missillac et Neptune à Cressac.

Les marais

Les marais de l'Isac observent une meilleure régulation depuis la création du barrage d'Arzal en 1970. Les crues recouvrent les prés humides moins souvent et moins longtemps. Le paysage observé correspond à une zone exploitée suivant des techniques agricoles dites extensives. Les prairies humides sont exploitées pour le foin et le pâturage.

La chapelle de Madoux

Cette chapelle a été construite à l'initiative du recteur de la paroisse, Antoine Picot. Elle est dédiée à l'Isse d'une mission à une époque où le village de Madoux est considéré par le recteur comme le plus chrétien de la paroisse. Le sol de l'église est composé de larges plaques en ardoises et le mobilier du sanctuaire renferme un autel de style baroque. L'ensemble est éclairé par deux vitraux qui représentent une prédication en 1695 et l'exécution, le 18 mai 1793, de Joseph Bernié, maire de la commune. Ce dernier favorable aux prêtres réfractaires est dénoncé comme un royaliste. En 1793, un commissaire de la République vient au village et découvre ses actes de baptêmes légalisés alors que les Sévéracais n'ont aucun prêtre assermenté. Le maire est alors emmené en prison à Nantes et condamné à mort.

Limite régionale

Lorsque vous franchirez le petit pont de la Barbotte, vous changerez de département mais aussi de région. D'un côté la Bretagne représentée par le département du Morbihan et de l'autre les Pays de la Loire et le département de la Loire-Atlantique. Poursuivez votre chemin jusqu'au magnifique étang de l'Yr melun dit étang de Chassin qui était autrefois une carrière de schiste ardouaisier.

